

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche

Arrêté du 16 JAN. 2024

**modifiant l'arrêté du 13 novembre 2023 relatif à la désignation des membres nommés au
Conseil national des universités**

NOR : ESRH2400047A

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le décret n° 92-70 du 16 janvier 1992 modifié relatif au conseil national des universités ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2010 fixant les modalités de fonctionnement du conseil national des universités ;

Vu l'arrêté du 13 novembre 2023 relatif à la désignation des membres nommés au conseil national des universités,

Arrête :

Article 1^{er}

L'annexe I relative à la nomination des membres titulaires du collège des professeurs du conseil national des universités est ainsi modifiée :

Section 13 :

Ajouter Mme Natalia BERNITSKAÏA.

Section 14 :

Mme Laurence BREYSSE-CHANET est remplacée par Mme Manuela BERTONE.

Section 15 :

M. Joël GAUBICHER est remplacé par M. Michel ANTELME.

Section 17 :

Mme Géraldine SFEZ est remplacée par M. Christophe MIQUEU.

Section 19 :

Mme Eva BOGALSKA-MARTIN est remplacée par Mme Michelle DOBRE.

Section 21 :

M. Julien ZURBACH est remplacée par Mme Laurence MERCURI.

Section 27 :

M. Christophe GRAVIER est remplacé par Mme Fatiha ZAIDI.

Section 68 :

Mme Florence GERET est remplacée par M. Arnaud AMELINE.

Section 73 :

Mme Gilda CAITI RUSSO est remplacée par Mme Amanda EDMONDS.

Article 2

L'annexe II relative à la nomination des membres titulaires du collège des maîtres de conférences du conseil national des universités est ainsi modifiée.

Section 06 :

M. Simon CORNEE est remplacé par Mme Aurélie VELLEGER.

Section 09 :

M. Lionel VERDIER est remplacé par M. François KERLOUEGAN.

Section 22 :

Mme Louise BERNARD DE RAYMOND est remplacée par M. Pierre-Emmanuel GUIGO.

Section 31 :

Ajouter M. Gilles BEDOUX.

Section 70 :

M. René-Serge DE NEEF est remplacé par Mme Inès ALBANDEA.

Article 3

L'annexe III relative à la nomination des membres suppléants du collège des professeurs du conseil national des universités est ainsi modifiée.

Section 04 :

Ajouter M. Thomas LEPINAY

Section 13 :

Ajouter Mme Emilia KOUSTOVA.

Section 14 :

Mme Ilana HEINEBERG est remplacée par Mme Karine DURIN.

Section 15 :

M. Jon SOLOMON est remplacé par Mme Claire DODANE.

Section 17 :

M. Christophe MIQUEU est remplacé par Mme Annie HOURCADE.

Section 19 :

Ajouter Mme Corinne DELMAS.

Mme Michelle DOBRE est remplacée par Mme Laurence SIMMAT-DURAND.

Section 21 :

Mme Laurence MERCURI est remplacée par Mme Christel MULLER.

Section 27 :

Mme Fatiha ZAIDI est remplacée par M. Fabrice HUET.

Section 29 :

Ajouter M. Ihar TSEKHANOVICH.

Section 64 :

Mme Magalie INAMO est remplacée par Mme Marie-Noëlle DIEUDONNE.

Section 67 :

Ajouter Mme Catherine HANNI.

Section 68 :

M. Arnaud AMELINE est remplacé par Mme Florence GERET.

Section 72 :

Ajouter M. Cyrille IMBERT.

Section 73 :

Ajouter M. Nicolas SORBA.

Mme Amanda EDMONDS est remplacée par Mme Gilda CAITI RUSSO.

Article 4

L'annexe IV relative à la nomination des membres suppléants du collège des maîtres de conférences du conseil national des universités est ainsi modifiée.

Section 06 :

Mme Amélie VILLEGER est remplacée M. Florent PRATLONG.

Section 09 :

M. François KERLOUEGAN est remplacé par Mme Christine BOUTEVIN.

Section 31 :

Ajouter M. Loïc JOUBERT-DORIOL.

M. Gilles BEDOUX est remplacé par M. Guillaume MARTI.

Section 67 :

M. Alain FRIDLENDER est remplacé par M. Julien AZUARA.

Section 70 :

Mme Inès ALBANDEA est remplacée par M. Alexandre PLOYE.

M. Sylvain CONNAC est remplacé par M. Fabrice LOUIS.

Article 5

Les annexes ainsi modifiées prévues aux articles 1, 2, 3 et 4 de l'arrêté du 13 novembre 2023 susvisé sont publiées sur le portail GALAXIE (<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cnu.html>) du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Article 6

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 16 JAN. 2024

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général des ressources humaines,



Boris MELMOUX-EUDE